



NOS FORMATIONS INTRA

CATALOGUE 2022-S.A.A.D

ARFEGE

2 rue Maurice MOISSONNIER – 69120 VAULX-EN-VELIN

Tél : 04.78.14.51.16

e-mail : edouard.dockes@arfege.fr

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Un programme de notre catalogue vous intéresse ?

Vous attendez qu'il s'adapte à vos besoins et aux spécificités de votre établissement, de vos équipes ?

Nous sommes à votre écoute.

AVANT LA FORMATION :

1. Une analyse de votre demande, de votre contexte, de vos objectifs.
2. Une personnalisation du programme pour l'adapter aux professionnels concernés.
3. Une phase de conception pédagogique concrétisée par l'envoi d'un programme détaillé et d'un devis.

DÈS QUE VOUS VALIDEZ NOTRE PROPOSITION :

1. Planification de la formation en fonction de vos attentes, de vos contraintes et de la disponibilité du(des) formateur(s).
2. Validation logistique (salle, matériel nécessaire, horaires, repas, protocole sanitaire...)
3. Signature d'une convention de formation.

Votre interlocuteur :

Nicolas Daniel

Nicolas.daniel@arfege.fr

Tél : 04.78.14.51.16

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Pour rappel : *Dans son article 2, la loi du 11 février 2005 nous propose la définition du handicap suivante : « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »*

Parmi les professionnels qui vont participer à cette formation, est-ce que l'un ou plusieurs d'entre eux sont en situation de handicap (même temporaire) et nécessitent une adaptation matérielle et/ou pédagogique ?

Si oui nous vous remercions de nous signaler le(s) cas particulier(s) de stagiaire(s) en situation de handicap dans les meilleurs délais.

Les modalités pratiques d'accessibilité seront étudiées et mise en œuvre avec notre référent handicap d'ARFEGE.

Votre interlocuteur :

Julien BERTRAND

julien.bertrand@arfege.fr

Tél : 04.78.14.51.16

PRATIQUES SANITAIRES : PRÉREQUIS POUR L'ORGANISATION DE FORMATION EN INTRA



Pour garantir la bonne préservation de la santé de tous (intervenant, participants) et ainsi participer à la prévention et limiter la propagation de la COVID -19, nous vous demandons de mettre en œuvre les règles sanitaires d'accueil du groupe permettant de respecter les gestes barrières et de nous informer de toute consigne spécifique que notre intervenant devra observer.

Avant la formation, nous vous communiquerons les prérequis (mis à jour en application du Protocole National publié par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion) et nous conviendrons ensemble des modalités d'organisation du stage (taille de la salle, jauge des participants, application de votre propre protocole sanitaire en vigueur dans votre établissement, etc...).

Le formateur s'engage à adapter ses méthodes pédagogiques au respect des gestes barrières. Il est par ailleurs responsable du respect de ces règles pendant la formation.

Votre interlocuteur :

Édouard DOCKES

edouard.dockes@arfege.fr

Tél : 04.78.14.51.16

LES COMPETENCES DE BASE DES AIDES À DOMICILE

1. L'aide à la toilette.
2. La **mobilisation** des personnes dépendantes.
3. **Alimentation et dénutrition des personnes âgées.**
4. **L'entretien du cadre de vie** au service de la **relation d'aide.**
5. **Le secret professionnel et la communication.**
6. Les limites du rôle professionnel de l'aide à domicile.
7. **Le positionnement professionnel** des aides à domicile.
8. Les situations relationnelles complexes et la **gestion des conflits** .
9. Construire et entretenir une **démarche de bientraitance, prévenir la maltraitance.**

CONNAISSANCE DES PUBLICS ET PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

1. Le Projet Personnalisé.
2. Le repérage de la fragilité.
3. Connaître et différencier les **maladies neurodégénératives.**
4. Accompagner les personnes atteintes **de maladie neurodégénératives de type Alzheimer.**
5. Accompagner les personnes atteintes **de la maladie de Parkinson.**
6. Accompagner les personnes atteintes **de sclérose en plaques (SEP).**
7. Accompagner les personnes présentant des **troubles psychiatriques.**

ENCADREMENT ET SOUTIEN DES PROFESSIONNELS DU DOMICILE

1. Analyse de la pratique.
2. Le **tutorat** professionnel.
3. Les transmissions écrites et l'utilisation du **cahier de liaison.**
4. La prévention des **accusations de vol.**

LES COMPETENCES DE BASE DES AIDES À DOMICILE

1. L'aide à la toilette.

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>L'aide à la toilette et l'aide à l'habillage sont des actes que les aides à domicile non-qualifiés doivent effectuer en respectant les bonnes règles de sécurité et d'hygiène et les limites de leurs compétences. Elles doivent souvent et avant tout dépasser leurs craintes et leur gêne face au corps dénudé. Réunir toutes ces conditions est un indispensable préalable pour s'engager avec la personne aidée dans une relation d'aide efficace et respectueuse.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Aides à domicile non qualifiés</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Adopter une attitude professionnelle dans la relation spécifique à l'aide à la toilette. 2. Différencier l'aide à la toilette et la toilette médicalisée et connaître les limites de compétence de l'aide à domicile. 3. Évaluer le rapport des personnes aidées à l'hygiène corporelle. 4. Pratiquer l'aide à la toilette et les manipulations nécessaires à cet acte. 5. Utiliser les techniques et les soins spécifiques à l'hygiène corporelle de la personne. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ L'hygiène corporelle ou « pourquoi être propre ? » ⇒ Les compétences relationnelles <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le rapport à la nudité ✓ Le respect de l'intimité et de la pudeur ✓ La communication ⇒ Comprendre et faire face aux situations de refus. ⇒ Connaître les limites de la profession. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les limites réglementaires (Arrêté du 10 septembre 2004 portant définition et fixant les conditions de délivrance de la mention complémentaire « aide à domicile ») ✓ Différencier « aide à la toilette », acte de la vie quotidienne et « soin d'hygiène », acte du rôle propre de l'infirmière, acte sur rôle confié à l'aide-soignante. ✓ Les limites réglementaires (Arrêté du 10 septembre 2004 portant définition et fixant les conditions de délivrance de la mention complémentaire « aide à domicile ») ✓ Différencier « aide à la toilette », acte de la vie quotidienne et « soin d'hygiène », acte du rôle propre de l'infirmière, acte sur rôle confié à l'aide-soignante. ⇒ Maîtriser la pratique de l'aide à la toilette et les manipulations nécessaires à cet acte (habillage/déshabillage, mobilisation, transferts, utilisation de matériel). 	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>

✓ Exercices et démonstration de l'utilisation du matériel médical	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants.</p>	<p>Formatrice</p> <p>Infirmière spécialisée dans les métiers de l'aide et des soins à domicile</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût Net/Groupe</p> <p>Cout pédagogique hors frais de déplacements : 2100 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

2. La mobilisation des personnes dépendantes

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>L'aide aux transferts et à la mobilisation s'effectue au domicile, le professionnel étant le plus souvent seul.</i></p> <p><i>Les risques de faire mal à l'utilisateur et de se faire mal sont importants, et les conditions matérielles ne sont pas toujours idéales sur le plan ergonomique.</i></p> <p><i>Effectuer ces gestes dans de bonnes conditions nécessite une juste appréciation des risques et la connaissance des bonnes postures.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Aides à domicile/AES/AVS</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> Savoir mobiliser une personne dépendante sans lui faire mal et sans se faire mal. Savoir utiliser le matériel médical disponible au domicile de l'utilisateur (lit médicalisé, fauteuil roulant, verticalisateur, lève-malade). 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <p>⇒ Rappels sur le fonctionnement du dos.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance élémentaire du dos, son lien au corps. ✓ Les gestes et postures conscients, les contraintes, les risques liés aux mauvaises habitudes, au surmenage et au stress. <p>⇒ Repérer les bonnes positions et les mouvements favorables évitant les risques d'accidents vertébraux et la fatigue corporelle liés à la répétition de gestes usuels.</p> <p>⇒ Entraînement au contact juste avec le corps de la personne aidée : prises, mobilisations, transferts simples.</p> <p>⇒ Apprentissage des prises et des gestes de base facilitant le déplacement des personnes à mobilité réduite:</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ au lit, ✓ assises, ✓ et dans diverses situations de vie <p>⇒ Apprentissage de la bonne utilisation du matériel adapté aux personnes à mobilité réduite : lève malade, lit médicalisé, etc..</p>	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Mise en pratique, exercices • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants</p>	<p>Formateur</p> <p>Kinésithérapeute</p>

Évaluation

1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session.
2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation.
3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation.
4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation.

Coût

Coût pédagogique hors frais de déplacements et de mise à disposition de matériel médical : **2100 €**

Nous consulter pour établir un devis précis.

3. Alimentation et dénutrition des personnes âgées

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>Répondre aux besoins nutritionnels des personnes âgées est souvent une des missions prioritaires des aides à domicile. Au-delà des aspects primordiaux de la prévention des risques pour la santé, la qualité de l'alimentation et la prévention de la dénutrition doivent rimer avec le plaisir de manger.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Aide à domicile et AVS/AES</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître les principes de base d'une alimentation équilibrée. 2. Identifier les risques nutritionnels chez la personne âgée. 3. Adapter l'alimentation aux principales pathologies du grand âge. 4. Connaître les règles d'hygiène et leurs applications. 5. Favoriser le plaisir dans l'alimentation. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Connaître les principes de bases d'une alimentation équilibrée <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les nutriments et les groupes d'aliments. ✓ Les règles de base d'une alimentation équilibrée, facteur de bonne santé et de prévention de certaines pathologies. ⇒ Identifier les risques nutritionnels chez la personne âgée <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaître les besoins de l'organisme d'une personne âgée. ✓ Prévenir la déshydratation : identifier les risques et les signes d'une hydratation insuffisante, proposer des solutions. ✓ Prévenir la dénutrition : identifier les risques et les signes d'une alimentation inadaptée. ⇒ Adapter l'alimentation en fonction des principales pathologies du grand âge <ul style="list-style-type: none"> ✓ Acquérir des références nutritionnelles pour les personnes âgées en situation pathologique. ✓ Connaître dans les grandes lignes les principales pathologies touchant les personnes âgées et l'importance d'une alimentation adaptée. ✓ Connaître les différents régimes alimentaires. ⇒ Connaître les règles d'hygiène et leur champ d'application <ul style="list-style-type: none"> ✓ Adopter les règles d'hygiène de base pour prévenir les intoxications alimentaires. ⇒ Favoriser le plaisir dans l'alimentation / Faire que manger soit un plaisir <ul style="list-style-type: none"> ✓ Prendre en compte les habitudes alimentaires de la personne : aspects culturels et religieux. ✓ Donner envie de manger : choix aliments, présentation, tempo ✓ La participation des bénéficiaires et des aidants. ✓ Des exercices simples avant le repas : un rituel qui peut être bénéfique. 	<p>Durée</p> <p>7 heures</p>
<p>Méthodes pédagogiques</p>	<p>Formatrice</p>

<p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Mise en pratique, exercices • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants</p>	<p>Infirmière spécialisée dans les métiers de l'aide et des soins à domicile</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Cout pédagogique hors frais de déplacements : 1225 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

4. L'entretien du cadre de vie au service de la relation d'aide.

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>Dans le cadre du métier d'intervenant à domicile, l'entretien du logement et du cadre de vie et tous les actes de la vie quotidienne sont les « instruments » de la relation d'aide et du « travail social ».</i></p> <p><i>Il n'y a pas d'un côté « le ménage » et de l'autre « l'accompagnement, la relation d'aide ».</i></p> <p><i>Le positionnement professionnel de l'aide à domicile repose sur sa capacité à mettre l'entretien courant du logement au service de la relation d'aide.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Agents à domicile, employés à domicile et AVS</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mesurer ce qui se joue dans la relation avec la personne aidée grâce à tous les gestes du quotidien indispensable à l'entretien du domicile. 2. Faire la différence entre le rôle de l'aide à domicile et celui de la « femme de ménage ». 3. Prendre du recul face aux réactions des personnes qui acceptent difficilement l'intervention d'une aide à domicile. 4. Identifier des moyens d'entrer en relation avec la personne aidée. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <p>⇒ Le « cœur de métier » de l'aide à domicile : la relation d'aide via l'accompagnement dans les tâches de la vie quotidienne.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La finalité du rôle de l'aide à domicile : permettre à la personne de continuer à vivre à son domicile le plus longtemps possible. ✓ Les besoins auxquels doit répondre l'aide à domicile : entretien du logement - aide dans les actes de la vie quotidienne - aide à la personne. ✓ Définition de la relation d'aide et de ses limites. <p>⇒ Du côté de la personne aidée ou de la personne porteuse de handicap</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pourquoi les personnes aidées ont facilement tendance à considérer l'aide à domicile et l'auxiliaire de vie comme une « femme de ménage » ? ✓ La difficulté à accepter le vieillissement – ou le handicap - et la dépendance. ✓ La dimension affective et symbolique du ménage et de l'entretien de son cadre de vie. ✓ Les conséquences sur le plan psychologique de ne plus – de ne pas - pouvoir « faire seul(e) » son ménage, ses courses, ses repas, l'entretien de son linge, etc.. <p>⇒ Ce qu'apporte l'aide à domicile à la personne aidée, ce qui la différencie de la « femme de ménage » ou de l'employée de maison ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Maintien ou développement de l'autonomie décisionnelle et fonctionnelle de la personne aidée. ✓ Amélioration de son Intégration dans son environnement. 	<p>Durée</p> <p>7 heures</p>

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Amélioration de son « estime de soi » et de sa confiance en ses capacités. ✓ L'aide au travail de deuil des capacités associées au passé. <p>⇒ Les notions de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ « faire avec, faire ensemble » ✓ « faire pour, faire à la place » <p>⇒ Observation et analyse de la situation (travail en groupe à partir des expériences des participants)</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les éléments observables chez la personne aidée : <ul style="list-style-type: none"> – La personne elle-même : aspect général, tenue vestimentaire, etc... – Sa façon d'accueillir, ses capacités de communication, etc.. ✓ Les éléments observables dans le logement <ul style="list-style-type: none"> – Ce que le logement et le cadre de vie « disent » de la personne, de son histoire, de sa culture, de ses goûts, de sa personnalité. – La façon dont le logement est « habité » et investi. 	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Mise en pratique, exercices • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants.</p>	<p>Formateur</p> <p>Psychologue spécialisé dans les métiers de l'aide et des soins à domicile.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Cout pédagogique hors frais de déplacements : 1225 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

5. Secret professionnel et positionnement professionnel.

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>Les aides à domicile doivent construire une relation professionnelle avec les usagers, leurs aidants, leur service et les partenaires.</i></p> <p><i>Les bases de cette relation reposent sur leur capacité à respecter leurs obligations concernant le secret professionnel, la discrétion professionnelle et l'obligation de loyauté envers l'employeur, et à en décliner les applications pratiques dans leurs relations avec les usagers, les collègues et les partenaires.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Aide à domicile et AVS/AES</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre l'obligation de loyauté envers l'employeur. 2. Comprendre l'impératif de discrétion professionnelle. 3. Comprendre les obligations en matière secret professionnel. 4. Appliquer les règles de base de la discrétion professionnelle et du secret professionnel dans l'utilisation du cahier de liaison. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <p>⇒ L'obligation de loyauté envers l'employeur.</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Définition. ▪ Ses applications concrètes dans les relations : <ul style="list-style-type: none"> – Entre l'intervenant à domicile et la personne aidée (et son entourage). – Entre l'intervenant à domicile avec les partenaires du service (les autres intervenants à domicile). – Entre collègues. <p>⇒ La discrétion professionnelle sur les usagers</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les sujets sur lesquels il faut être d'une discrétion absolue. ▪ Comment faire comprendre aux personnes aidées cette exigence de discrétion ? <p>⇒ La discrétion sur soi, sur sa vie privée</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La différence entre les dimensions « publique » et « privée » de sa vie personnelle ▪ Les risques encourus à trop parler de soi ▪ Comment faire comprendre aux personnes aidées cette exigence de discrétion ? <p>⇒ La discrétion au sujet de ses collègues, au sujet du service</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conséquences d'un manque de discrétion sur ses collègues et sur le fonctionnement du service. ▪ Comment faire comprendre aux personnes aidées cette exigence de discrétion ? 	<p>Durée</p> <p>7 heures</p>

<p>⇒ Le secret professionnel</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La définition du secret professionnel. ▪ Quelles sont les informations couvertes par le secret professionnel ? ▪ La violation du secret professionnel et ses conséquences. ▪ La différence entre « secret professionnel » et « obligation de discrétion ». <p>⇒ Le partage d'information à caractère personnel dans le champ de l'aide à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les obligations des professionnels ▪ Les droits des usagers <p>⇒ L'utilisation du cahier de liaison</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les règles à respecter pour garantir le respect du secret professionnel, l'obligation de loyauté envers l'employeur et l'obligation de discrétion. 	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Mise en pratique, exercices • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants</p>	<p>Formateur</p> <p>Psychologue spécialisé dans les métiers de l'aide et des soins à domicile.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Cout pédagogique hors frais de déplacements : 1225 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

6. Les limites du rôle professionnel de l'aide à domicile

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>Nous partirons du constat qu'il n'y a pas d'accompagnement sans implication et engagement relationnel.</i></p> <p><i>Comment construire et maintenir une relation d'aide efficace où s'expriment l'empathie et la bienveillance, où la « chaleur humaine » a sa place, bordée par un cadre sécurisant tant pour le professionnel que pour l'utilisateur ?</i></p> <p><i>L'objectif de cette formation est de savoir maîtriser les limites de son rôle professionnel, de prendre le recul nécessaire pour construire une relation d'aide équilibrée et de savoir poser des limites avec tact et clarté.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Agents à domicile, employés à domicile et AVS</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre ce qu'est la relation d'aide dans le cadre professionnel. 2. Comprendre en quoi les limites participent à la relation d'aide. 3. Identifier les raisons -conscientes ou inconscientes- qui conduisent à la transgression ou à l'effacement des limites qui bornent la relation d'aide. 4. Poser des limites par son attitude professionnelle et une communication adaptée. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Travail sur les représentations de la relation d'aide, de ses limites et de la « juste distance relationnelle ». <ul style="list-style-type: none"> ✓ Expression de la représentation que chacun se fait de « aider l'autre » ⇒ La relation d'aide dans le métier d'intervenante à domicile. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quelle définition donner de la relation d'aide ? Quelles sont ses conditions et ses limites ? ⇒ Les différences entre l'attitude professionnelle et l'attitude que l'on peut avoir à titre personnel dans une relation de type « amicale ». ⇒ Poser des limites, à quoi ça sert ? <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pour l'utilisateur ✓ Pour ses aidants familiaux ✓ Pour le professionnel ⇒ Pourquoi est-on prêt à dépasser les limites de son rôle professionnel ? <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quels sont les ressorts psychologiques, qui contribuent à poser et à respecter des limites, ou au contraire à les repousser voire à les nier ? ⇒ Les marqueurs de l'attitude professionnelle qui permettent de « poser des limites » <ul style="list-style-type: none"> ✓ La discrétion et le respect du secret professionnel ✓ Les bénéfices de cette discrétion pour le professionnel (au sens d'une protection) et pour l'utilisateur (dans sa dimension contenante) 	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le « savoir être » ✓ L'écoute ✓ Savoir dire ses limites et savoir dire « non », etc... 	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants.</p>	<p>Formateur</p> <p>Psychologue spécialisé dans les métiers de l'aide et des soins à domicile.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Cout pédagogique hors frais de déplacements : 2100 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

7. Les situations relationnelles complexes et la gestion des conflits.

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>Cette formation vise à comprendre ce qui peut être à l'origine des conflits et des situations relationnelles difficiles.</i></p> <p><i>La position professionnelle exige une prise de recul qui devra s'extraire des mouvements spontanés d'alimentation du conflit et de l'agressivité, tout autant que des positions passives qui reviendraient à les tolérer, au risque pour l'aide à domicile de sortir de son rôle et de ne plus être professionnelle.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Agents à domicile, employés à domicile et AVS</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les causes personnelles et/ou environnementales des comportements agressifs et/ou violents. 2. Adopter une posture professionnelle dans des situations relationnelles difficiles. 3. Développer des stratégies individuelles et collectives pour la prévention, la gestion et la résolution des situations d'agressivité et/ou de violence. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <p>1. La dynamique et le sens des conflits et de l'agressivité.</p> <p>⇒ Les différentes formes de conflit</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Le conflit primaire</u> : du désaccord assumé et exprimée à l'agressivité manifeste. ✓ <u>Le conflit larvé</u> : passivité, plaintes, non-reconnaissance ✓ <u>Le conflit secondaire</u> : violence psychologique (manipulations, accusations, dévalorisations). <p>⇒ La dynamique de la violence :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comprendre le phénomène et les facteurs déclenchants. ✓ Comment l'être humain traite et gère la violence aux différents âges de la vie. <p>⇒ Du côté de la personne aidée et des aidants naturels : la dynamique de l'agressivité et de la violence liée à la souffrance</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ <u>Chez l'aidé</u> : souffrance liée à la dépendance, à la maladie, et aux angoisses qu'elles suscitent. ✓ <u>Chez les familles</u> : souffrance liée à l'inquiétude, les angoisses pour soi, la culpabilité, le sentiment d'abandon. <p>⇒ Du côté de l'aide à domicile : quelle est sa place et sa fonction dans la dynamique de l'agressivité et de la violence de la personne aidée (ou de l'aidant familial) ?</p> <p>⇒ Les sources de tensions dans les liens professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'usure professionnelle 	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>

<ul style="list-style-type: none"> ✓ La perte de confiance ✓ Le sentiment d'être nié dans sa compétence professionnelle ✓ Les jeux de pouvoir et de rivalité <p>⇒ Les facteurs aggravants</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les pathologies psychiatriques ✓ Les pathologies neurologiques et leurs conséquences ✓ Les pathologies du lien dans les couples et les familles face à la dépendance. <p>2. Méthodologie pour prévenir et faire face</p> <p>⇒ Avant l'éclosion des conflits, la prévention.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Être attentif aux signes non verbaux ✓ Savoir mettre en mots les tensions et les malaises ✓ Traiter la source des tensions <p>⇒ Faire face à la crise, au sujet en crise</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Reconnaissance de sa souffrance et la technique d'écoute adaptée ✓ Les stratégies pour désamorcer <p>⇒ Après la crise : reprendre la crise dans l'après coup.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Éviter la rupture du lien, ne pas confondre conflit et destruction ✓ Gérer sa peur et sa violence interne. ✓ Importance de la parole. ✓ Le rôle du service : soutien, outil, et travail auprès des aidés. 	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Exercices • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants.</p>	<p>Formateur</p> <p>Psychologue spécialisé dans les métiers de l'aide et des soins à domicile.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Cout pédagogique hors frais de déplacements : 2100 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

8. Construire et entretenir une démarche de bienveillance, prévenir la maltraitance.

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>La prévention de la maltraitance des personnes vulnérables est devenue un enjeu de politique nationale qui repose notamment sur les services d'aide à domicile.</i></p> <p><i>Les intervenants à domicile doivent être sensibilisés à cette politique et doivent connaître les obligations prévues par les textes.</i></p> <p><i>Cette formation vise à clarifier les notions de maltraitance et de bienveillance, à clarifier les responsabilités des professionnels et à les engager dans une démarche réflexive sur le sens de leurs pratiques</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Agents à domicile, employés à domicile et AVS</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître les formes de maltraitance pouvant être observées chez les personnes âgées à domicile. 2. Savoir quelle attitude adopter et quelles informations partager avec la hiérarchie secteur en cas de suspicion de maltraitance. 3. Comprendre la notion de bienveillance. 4. Décliner les principales pratiques et attitudes relevant de la bienveillance dans l'exercice de son métier. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <p>⇒ La maltraitance</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition de la maltraitance <ul style="list-style-type: none"> - Les différentes formes de maltraitance : la classification internationale - Les facteurs de risque en milieu familial ✓ Repérer les signes et indices de maltraitance <p>⇒ Que faire lorsqu'on suspecte ou qu'on constate un fait de maltraitance ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La notion de signalement <ul style="list-style-type: none"> - Ce que dit la loi. Les obligations des professionnels. - Les erreurs à ne pas commettre - La communication avec le service. ✓ Le traitement des signalements de maltraitance <ul style="list-style-type: none"> - Les partenaires du service ? - Le rôle des institutions <p>⇒ La bienveillance</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le contexte actuel de la promotion de la bienveillance <ul style="list-style-type: none"> - La volonté nationale. - Les recommandations de l'ANESM. ✓ Les principes d'une dynamique de bienveillance <ul style="list-style-type: none"> - Le respect d'autrui. - L'adaptation à la personne : la prise en compte des besoins, des désirs. 	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>

<ul style="list-style-type: none"> - L'accompagnement vers l'autonomie. - La reconnaissance de l'utilisateur « acteur » de sa prise en charge. - La manière d'être et de penser. - La dimension éthique. <p>✓ Les prérequis de la bientraitance</p> <ul style="list-style-type: none"> - La connaissance de la personne. - Le respect inconditionnel et une réelle reconnaissance. - Quelques rappels : les besoins fondamentaux de l'être humain, les notions de dépendance, d'autonomie, de perte d'autonomie. <p>⇒ Les applications pour les intervenants à domicile : Comment appliquer une démarche de bientraitance dans l'accompagnement des personnes ?</p> <p>Les déclinaisons concrètes d'une attitude bienveillante dans les domaines suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'attitude professionnelle : ✓ Respect de la personne, de sa dignité, de sa singularité : ✓ Recherche et prise en compte de l'expression de la personne aidée. ✓ Maintien des positionnements professionnels neutres et sans jugement de valeur dans les relations avec les aidants familiaux. 	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants.</p>	<p>Formateur</p> <p>Psychologue spécialisé dans les métiers de l'aide et des soins à domicile.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Coût pédagogique hors frais de déplacements : 2100 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

CONNAISSANCE DES PUBLICS ET PERSONNALISATION DE L'ACCOMPAGNEMENT

1. Le Projet Personnalisé.

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>La visée de cette formation est de présenter aux professionnels des E.S.M.S la finalité des projets personnalisés, de les aider à définir la méthodologie à adopter (au regard des recommandations de bonnes pratiques de l'HAS/ANESM) et de leur permettre de s'approprier leur rôle dans cette méthode et ce processus.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Responsables de secteur, assistantes de secteur, aides à domicile, AVS/AES.IDEC, IDE, aides-soignants.</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître et appliquer la méthodologie nécessaire à la démarche de projet personnalisé. 2. Maîtriser les outils nécessaires à l'élaboration des projets personnalisés. 3. Définir son rôle professionnel dans l'élaboration des projets personnalisés. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Contenu de la formation</p> <p>⇒ Qu'est-ce qu'un projet personnalisé ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Finalité ✓ Contexte réglementaire. ✓ La distinction et l'articulation entre contrat de prestation/DIPEC/avenant au contrat/projet personnalisé. ✓ Connaître le vocabulaire du projet personnalisé <p>⇒ Maîtriser la démarche et ses étapes selon la recommandation de l'ANESM</p> <p>⇒ Les outils du projet personnalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le recueil de données ✓ L'évaluation des besoins ✓ Le document final <p>⇒ Le rôle de professionnels</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le coordonnateur du projet personnalisé ✓ Les professionnels participant à l'évaluation des besoins et au recueil de données. ✓ L'animation des temps de synthèse ✓ La rédaction du projet personnalisé <p>⇒ Étude de cas: bâtir un Projet Personnalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Formaliser une analyse partagée de la situation de l'utilisateur. ✓ Identifier des axes de prévention. 	<p>Durée</p> <p>15 heures</p>

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formaliser des objectifs. ✓ Proposer des actions. <p>⇒ Le dispositif de suivi du projet personnalisé</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quand évaluer le projet ? ✓ Comment formaliser cette évaluation ? ✓ Les évolutions et la continuité du projet personnalisé. 	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants.</p>	<p>Formateur</p> <p>Psychologue spécialisé dans les métiers de l'aide et des soins à domicile.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Coût pédagogique hors frais de déplacements : 2625 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

2. Le repérage de la fragilité

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>La loi sur l'adaptation de la société au vieillissement (loi ASV) promeut l'anticipation de la perte d'autonomie et le dépistage des fragilités le plus en amont possible.</i></p> <p><i>Il importe que les personnes elles-mêmes et les professionnels du soin et de l'accompagnement prennent conscience du caractère potentiellement réversible de l'état de fragilité et de la possibilité d'agir pour préserver l'autonomie et retarder la dépendance avec l'avancée en âge.</i></p> <p><i>Cette formation permet aux aides à domicile d'acquérir les compétences nécessaires au repérage des fragilités.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Aides à domicile/AES/ AVS</p>
<p>Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre la notion de fragilité chez le sujet âgé. 2. Comprendre l'importance et les enjeux du repérage et de la prévention des risques 3. Identifier les signes de la perte d'autonomie et des différents risques liés à la fragilité du sujet âgé. 4. Connaître les interlocuteurs, et les partenaires, sur son territoire, qui vont aider à lutter contre la perte d'autonomie 5. Développer le rôle de conseil et de stimulation face aux différentes typologies de risques (chute, dénutrition, rupture du lien social...) 6. S'approprier les règles de base de la transmission des observations (que transmettre et à qui ?) 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <p>⇒ La notion de fragilité chez le sujet âgé.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les notions d'autonomie, dépendance, vieillissement et pathologies liées à l'âge... ✓ Le concept de fragilité ✓ Les principaux risques de la perte d'autonomie ✓ Le syndrome post-chute ✓ La théorie de la cascade <p>⇒ Les enjeux du repérage et de la prévention des risques</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La préservation de l'autonomie pour améliorer les grands déterminants de la santé et de l'autonomie (prévention primaire), ✓ La prévention des pertes d'autonomie évitables (prévention secondaire) ✓ L'évitement de l'aggravation des situations déjà caractérisées par une incapacité (prévention tertiaire) <p>⇒ Focus sur le rôle de l'aide à domicile :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Identifier : <ul style="list-style-type: none"> - Une altération de la situation générale de la personne. - Une mauvaise nutrition, dénutrition et déshydratation. 	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>

<ul style="list-style-type: none"> - Les risque de chute - Une mauvaise observance de la prise de médicaments - La souffrance psychique - Les troubles cognitifs et troubles du comportement. ✓ Présentation d'une grille des facteurs de risques et des signes avérés de perte d'autonomie élaborée à partir des recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'HAS/ANSEM. ✓ Transmettre : <ul style="list-style-type: none"> - Le secret professionnel et ses applications dans l'utilisation du cahier de liaison. - Les règles de partage de l'information <p>⇒ Les principaux partenaires potentiels et leur rôle (SSIAD, libéraux de la santé, MAIA, services hospitaliers, équipes mobiles, etc....)</p> <p>⇒ Le rôle de l'intervenant à domicile en matière de prévention.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les actions à mettre en œuvre en regard des risques. ✓ L'importance de la continuité relationnelle pour impliquer la personne accompagnée et l'aidant dans la recherche de solutions. ✓ La reconnaissance de l'autonomie décisionnelle de la personne accompagnée pour traiter les situations de refus. ✓ L'inscription d'objectifs de prévention dans le projet personnalisé 	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants.</p>	<p>Formateur Infirmière ou psychologue de la santé</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Cout pédagogique hors frais de déplacements : 2100 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

3. Connaître et différencier les maladies neurodégénératives.

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>Les aides à domicile peu expérimentés et non qualifiés sont souvent démunis lorsqu'ils doivent accompagner une personne atteinte d'une maladie neurodégénérative et manquent des connaissances générales leur permettant de différencier des pathologies différentes qui nécessitent des approches particulières.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Aides à domicile peu expérimentés et non-qualifiés</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Différencier les principales maladies neurodégénératives. 2. Connaitre les principaux symptômes de ces maladies 3. Comprendre les différentes approches et principes d'accompagnement des personnes atteintes de ces maladies. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <p>⇒ Maladie d'Alzheimer et troubles apparentés</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qu'est-ce que la maladie d'Alzheimer ? <ul style="list-style-type: none"> – Les symptômes caractéristiques et leur évolution. – Les troubles du comportement associés. – La prise en charge. ✓ Quelles conséquences peut-on en déduire pour adapter son intervention ? <ul style="list-style-type: none"> – Les besoins des malades. – Les erreurs à ne pas commettre. ✓ Quelles sont les maladies qualifiées de « troubles apparentés » ? <ul style="list-style-type: none"> – Les dégénérescences fronto-temporales. – La démence à corps de Lewy. – Les démences vasculaires et mixtes. – La prise en charge. ✓ Quelles conséquences peut-on en déduire pour adapter son intervention ? <ul style="list-style-type: none"> – Les besoins des malades. – Les erreurs à ne pas commettre. <p>⇒ La maladie de Parkinson</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qu'est-ce que la maladie de Parkinson <ul style="list-style-type: none"> – Les symptômes et leur évolution. – Les syndromes parkinsoniens – La prise en charge ✓ Quelles conséquences peut-on en déduire pour adapter son intervention ? <ul style="list-style-type: none"> – Les besoins des malades – Les erreurs à ne pas commettre. 	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>

<p>⇒ La sclérose en plaque</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Qu'est-ce que la SEP <ul style="list-style-type: none"> – Les symptômes et leur évolution. – La prise en charge ✓ Quelles conséquences peut-on en déduire pour adapter son intervention ? <ul style="list-style-type: none"> – Les besoins des malades – Les erreurs à ne pas commettre. 	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants.</p>	<p>Formateur</p> <p>Psychologue spécialisé dans les métiers de l'aide et des soins à domicile.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Coût pédagogique hors frais de déplacements : 2100 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

4. Accompagner les personnes atteintes de maladie dégénérative de type Alzheimer

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>Les aides à domicile doivent accompagner les personnes atteintes d'une maladie neurodégénérative de type Alzheimer dans les actes essentiels de la vie quotidienne et adapter leurs pratiques professionnelles aux troubles du comportement.</i></p> <p><i>Cette formation vise à leur apporter un savoir-être et un savoir-faire concret et pratique pour faire face aux comportements déroutants des personnes présentant des maladies neurodégénératives, adapter leur communication avec elles.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Aide à domicile et AVS/AES</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre les différentes difficultés engendrées par les maladies neurodégénératives. 2. Reconnaitre les troubles du comportement et leurs impacts dans les actes de la vie quotidienne. 3. Identifier certains facteurs qui peuvent augmenter les troubles du comportement (environnement, angoisse...). 4. Utiliser des outils et des méthodes pour faciliter la communication avec les personnes ayant des troubles en adoptant une posture professionnelle. 	<p>Prérequis</p> <p>Expérience significative auprès de personnes atteintes de troubles cognitifs.</p>
<p>Contenu de la formation</p> <p>⇒ Les différentes maladies d'un point de vue comportemental</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La maladie d'Alzheimer et ses quatre stades ✓ La démence fronto-temporale, la démence vasculaire, les autres démences (Corps de Lewy, Parkinson, Korsakov) <p>- Pourquoi certaines personnes développent des troubles du comportement ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La personnalité, l'environnement ✓ Les problèmes psychiatriques, la dépression et l'angoisse chez le sujet âgé ✓ Un problème médical <p>- Face aux problèmes cognitifs, quelles sont les difficultés ?</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les troubles cognitifs : difficultés au quotidien ✓ L'altération des mémoires et ses impacts <p>⇒ Les difficultés rencontrées par les intervenants à domicile</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Partage d'expériences, description des troubles, causes possibles et conduites à tenir 	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>

<p>⇒ Les difficultés dans la prise en charge en générale</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La personne refuse de se faire aider, ne se croit pas malade ✓ La personne s'oppose dès qu'on lui propose ✓ La personne s'agite, ne tient pas en place, veut aller à un autre endroit, sort de la maison et se perd ✓ La personne est très angoissée <p>⇒ Les difficultés lors de l'aide à la toilette</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La personne est agressive, est désinhibée ✓ La personne ne veut pas rentrer dans la salle de bain ✓ La personne voit une personne inquiétante dans le miroir ✓ La personne se déshabille sans cesse/ veut s'habiller avec les mêmes vêtements ✓ La personne reste bloquée sur un geste qu'elle répète sans cesse ✓ Etc.. <p>⇒ Les difficultés liées à l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La personne ne mange plus beaucoup, ou trop, etc.. <p>- Les principes généraux de prise en charge</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le principe de base: diminuer l'angoisse et évitant les situations angoissantes dans un environnement sécurisé. ✓ Mise en pratique ✓ L'importance de la prise de contact et du maintien du contact ✓ La consolidation émotionnelle <p>- Conduite à tenir en cas de crise</p>	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants</p>	<p>Formateur</p> <p>Psychologue exerçant en EHPAD ou Titulaire du DU gestionnaire de cas.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Coût pédagogique hors frais de déplacements : 2100 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

5. Accompagner les personnes atteintes de maladie de Parkinson

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>Les aides à domicile doivent accompagner les personnes atteintes d'une maladie de Parkinson dans les actes essentiels de la vie quotidienne et adapter leurs pratiques professionnelles aux spécificités de cette maladie.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Aides à domicile et AVS/AES</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre ce qu'est la maladie de Parkinson. 2. Identifier les besoins des personnes atteintes de la maladie de Parkinson et adapter leur accompagnement. 3. Identifier le rôle des partenaires avec lesquels travailler. 4. Comprendre le implications familiales et sociales de cette maladie. 	<p>Prérequis</p> <p>Expérience auprès de personnes atteintes de maladie de Parkinson</p>
<p>Contenu de la formation</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Comprendre ce qu'est la maladie de Parkinson. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition de la maladie ✓ Anatomie du cerveau : zones concernées ✓ Quelques chiffres ⇒ Connaitre les symptômes de la maladie. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Évolution de la maladie ✓ Récapitulatif de ce qui doit alerter ✓ Les facteurs de risque ✓ Le diagnostic ⇒ Prendre en soins la maladie. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les traitements : médicaments et autres thérapeutiques ✓ La prévention ✓ Où en est la recherche aujourd'hui ? ⇒ Comprendre les malades Parkinsoniens : Ce qu'ils disent de leur maladie. ⇒ Accompagner les malades Parkinsoniens. <ul style="list-style-type: none"> ✓ La prise en soins <ul style="list-style-type: none"> - Focus sur la toilette l'habillement - Focus sur la nutrition - Focus sur la mobilité - Focus sur la communication - Stratégies en fonction des symptômes ⇒ Feuille de route pour accompagner la maladie de Parkinson. ⇒ Les partenaires spécifiques Maladie de Parkinson. 	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>

<p>⇒ Les implications familiales et sociales de cette maladie.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Incidence de la maladie sur la famille et les proches ✓ La place des professionnels ✓ L'importance de la coordination avec les proches la famille et les autres partenaires 	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants</p>	<p>Formateur</p> <p>Psychologue exerçant en EHPAD ou Infirmière spécialisée en gériatrie.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Coût pédagogique hors frais de déplacements : 2100 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

6. Accompagner les personnes atteintes de sclérose en plaques (SEP)

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>Les intervenants à domicile accompagnent dans les actes essentiels de la vie quotidienne des personnes atteintes de S.E.P. et adapter leurs pratiques professionnelles aux spécificités de cette maladie.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Aides à domicile et AVS/AES</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre ce qu'est la sclérose en plaques. 2. Identifier les besoins des personnes atteintes de la sclérose en plaques et adapter leur accompagnement. 3. Identifier le rôle des partenaires avec lesquels travailler. 4. Comprendre le implications familiales et sociales de cette maladie. 	<p>Prérequis</p> <p>Expérience auprès de personnes atteintes de SEP</p>
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Comprendre ce qu'est la sclérose en plaque. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Définition de la maladie ✓ Anatomie du cerveau : zones concernées ✓ Quelques chiffres ⇒ Connaitre les symptômes de la maladie. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Évolution de la maladie ✓ Récapitulatif de ce qui doit alerter ✓ Les facteurs de risque ✓ Le diagnostic ⇒ Prendre en soins la maladie. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les traitements : médicaments et autres thérapeutiques ⇒ Comprendre les malades atteints de sclérose en plaque : Ce qu'ils disent de leur maladie. ⇒ Accompagner les malades atteints de sclérose en plaque. <ul style="list-style-type: none"> ✓ La prise en soins <ul style="list-style-type: none"> - Focus sur la toilette l'habillage - Focus sur la nutrition - Focus sur la mobilité - Focus sur la communication - Stratégies en fonction des symptômes ⇒ Feuille de route pour accompagner la sclérose en plaque. ⇒ Les partenaires spécifiques Sclérose en plaques. ⇒ Les implications familiales et sociales de cette maladie. <ul style="list-style-type: none"> ✓ Incidence de la maladie sur la famille et les proches ✓ La place des professionnels 	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>

<p>✓ L'importance de la coordination avec les proches, la famille et les autres partenaires</p>	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants</p>	<p>Formateur</p> <p>Psychologue ou Infirmier spécialisé dans les métiers de l'aide et des soins à domicile.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Coût pédagogique hors frais de déplacements : 2100 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

7. Intervenir au domicile de personnes présentant des troubles psychiatriques.

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>L'accompagnement à domicile de personnes atteintes de troubles psychiatriques est une réalité de plus en plus fréquente, et elle mobilise beaucoup de craintes de la part des professionnels. Cette formation vise à la fois un apport des connaissances minimales sur le sujet, et un éclairage permettant d'apaiser les inquiétudes autour de ce type de pathologies.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Aide à domicile et AVS/AES</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Différencier les différents champs de la maladie mentale et des handicaps psychiques. 2. Mieux comprendre les comportements « étranges » qui peuvent inquiéter. 3. Adopter une approche relationnelle adaptée. 4. Éviter les principales erreurs relationnelles. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <p>⇒ Le handicap psychique</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ La pathologie psychique comme point de départ. <p>⇒ Le champ des psychoses</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance des pathologies. <ul style="list-style-type: none"> – Le processus de développement précoce. – Psychoses chroniques : schizophrénie, paranoïa. ✓ L'aide à domicile et sa participation au soin. <ul style="list-style-type: none"> – Comprendre les soins proposés : fonctionnement et utilisation des médicaments (dans les limites de son rôle), suivis, psychothérapie. – Les erreurs à éviter. <p>⇒ Le champ des névroses</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Connaissance des pathologies. <ul style="list-style-type: none"> – Les origines dans l'histoire du sujet. – L'angoisse. – Les défenses adoptées. – Les erreurs à éviter. ✓ L'aide à domicile et sa participation au soin. <p>⇒ Les comportements étranges, propos décousus, gestes curieux ou aberrants</p> <p>On évoquera les "maniaqueries", les gestes compulsifs, les aberrations dans le quotidien (archiver, depuis des années toutes les publicités et tous les journaux d'annonces) Où l'on tentera de proposer des hypothèses d'interprétation pour faire ressortir qu'une attitude</p>	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>

particulière est sans doute porteuse d'un sens, même si ce sens nous échappe.	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants</p>	<p>Formateur Psychologue.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Cout pédagogique hors frais de déplacements : 2100 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

ENCADREMENT ET SOUTIEN DES PROFESSIONNELS DU DOMICILE

1. Analyse de la pratique.

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>L'analyse de la pratique est une petite parenthèse dans son emploi du temps dans laquelle on peut exprimer ce que l'on ressent dans l'exercice de son métier et prendre le temps d'échanger avec ses collègues et de penser ensemble. C'est un espace de parole où l'on peut partager ses satisfactions professionnelles, ses préoccupations professionnelles, et déposer ses difficultés professionnelles.</i></p> <p><i>C'est un travail de réflexion en groupe, animé et guidé par un(e) psychologue, qui permet de prendre du recul sur les situations professionnelles.</i></p> <p><i>C'est aussi un lieu où l'on peut mieux comprendre les personnes qu'on aide et qu'on accompagne, grâce aux apports du ou de la psychologue et au partage d'expérience avec ses collègues.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Responsables de secteur, assistantes de secteur, aides à domicile, AVS</p>
<p>Objectifs</p> <p>Les objectifs seront définis en fonction du contexte institutionnel et de attentes exprimées par l'encadrement et les professionnels concernés.</p>	<p>Prérequis</p> <p>Accepter de mettre en question ses pratiques professionnelles. Accepter les règles de confidentialité du groupe.</p>
<p>Programme et déroulé pédagogique</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Présentation du dispositif d'analyse de la pratique et des règles de travail en groupe. ⇒ Lors de chaque séance : élaboration collective à partir de situations présentées par les participants. On peut anticiper que les situations amenées par les participants seront plus souvent liées à des contextes relationnels complexes. Cet exercice consiste en le repérage et l'explication de la dégradation d'une relation professionnelle, ce qui permet de préparer les ajustements relationnels en vue de les améliorer. ⇒ Chacune des séances sera découpée en deux ou trois temps de durées variables et laissées à l'évaluation de l'intervenant : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le premier temps visera au recueil de situations posant question ou supposant des difficultés. ✓ Lors du second temps plusieurs directions de travail seront proposées par l'intervenant, à plusieurs niveaux. <ul style="list-style-type: none"> ○ Pour se décentrer 	<p>Durée</p> <p>A définir</p>

<ul style="list-style-type: none"> ○ Pour identifier qui permet de faire tiers ○ Pour analyser la relation avec les personnes accompagnées ou avec leurs aidants familiaux. ✓ Lors du troisième temps l'intervenant fournira des apports théoriques dont le contenu dépendra des situations présentées. 	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Études de cas ● Analyse de la pratique professionnelle ● Méthodes participatives ● Exposés théoriques 	<p>Formateur Psychologue clinicien</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Le coût dépend de la durée et du nombre de séances, ainsi que des frais de déplacement.</p> <p>Nous consulter pour obtenir en devis.</p>	

2. Les transmissions écrites et l'utilisation du cahier de liaison.

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p>« Les paroles s'envolent, les écrits restent. »</p> <p>Utiliser efficacement un support de transmissions écrites (cahier, classeur) nécessite de bien en comprendre l'utilité et de savoir à qui écrire des messages clairs, précis et pertinents.</p> <p>Tant sur le fond que sur la forme, il importe de se référer à des règles déontologiques claires et de mesurer l'impact du message sur son destinataire et sur tous les lecteurs potentiels.</p> <p>Les transmissions écrites sont le reflet du professionnalisme de l'aide à domicile et du service.</p>	<p>Public concerné</p> <p>Aides à domicile et AVS/AES, responsables de secteur.</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none">1. Différencier ce qui doit et ce qui ne doit pas être écrit dans le support laissé au domicile.2. Rédiger des transmissions écrites ciblées et pertinentes3. Se référer aux règles de bases qui permettent de rédiger des écrits respectueux de l'utilisateur, de son entourage, de ses collègues et des partenaires.	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <p>⇒ La finalité du support de transmissions écrites.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ A quoi et à qui sert-il ?✓ Les lecteurs et destinataires potentiels. <p>⇒ Le choix du support et des outils</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Intérêts comparés du « classeur » et du « cahier ».✓ Un enjeu pour l'image du service <p>⇒ L'intérêt de l'utilisation du diagramme d'activité</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Présentation d'un « modèle type »✓ Les règles d'utilisation.✓ Le lien avec la fiche mission et le projet individualisé d'aide et d'accompagnement. <p>⇒ Ce qui doit être transmis par écrit dans l'intérêt de la personne aidée et pour une bonne coordination entre intervenants professionnels.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Que veut-on transmettre ? Quelles sont les informations utiles aux autres intervenants ?✓ Ce qui doit être écrit et ce qui fera l'objet d'une transmission orale.✓ Ce qui ne doit jamais être écrit dans le cahier ou le classeur. <p>⇒ Les règles de base de la communication écrite dans un cadre professionnel.</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Quelles sont les obligations des aides à domicile en matière de discrétion et de secret professionnel ?	<p>Durée</p> <p>12 heures</p>

<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le fond : ce que je veux dire, ce que je dois dire, ce que je ne dois pas dire. ✓ La forme : comment le dire ? <p>⇒ Le respect envers la personne aidée et sa famille, envers ses collègues et sa hiérarchie, envers les partenaires dans les écrits professionnels.</p> <p>⇒ Le principe des transmissions écrites ciblées.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ L'utilisation d'un diagramme d'activité pour simplifier les ✓ Cibles, données, actions, résultats : comment appliquer cette méthode à l'activité de l'aide à domicile ? <p>⇒ Exercices pratiques à partir de situations proposées par les participants.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Entraînement à la rédaction de transmissions simples, claires et pertinentes. 	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Exercices • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants</p>	<p>Formateur</p> <p>Infirmière -Directrice de SPASAD spécialisée dans les métiers de l'aide et des soins à domicile.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Coût pédagogique hors frais de déplacements : 2100 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	

3. Le tutorat des nouveaux embauchés

Formation-action

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>Face aux difficultés de recrutement et de fidélisation des salariés, le tutorat des nouveaux embauchés est un dispositif pertinent pour mieux les accueillir, les intégrer et les évaluer.</i></p> <p><i>Cette formation-action vise à apporter la méthodologie nécessaire à l'élaboration et la mise en œuvre d'un dispositif simple de tutorat.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Responsables de secteur, employés à domicile et AVS.</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> Définir et préciser le parcours du tutorat dans le service Construire et maîtriser le référentiel nécessaire pour être tuteur/tutrice et encadrer convenablement les nouveaux embauchés. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <p>⇒ Clarification des objectifs du tutorat pour le service.</p> <p>⇒ Le parcours de tutorat au sein du service :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Les prérequis ✓ Durée, étapes. ✓ Les moyens nécessaires. <p>⇒ Les acteurs</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le rôle du responsable de secteur ✓ Le rôle du tuteur <ul style="list-style-type: none"> – Accueillir. – Intégrer efficacement dans un environnement existant. – Transmettre des savoirs. <p>⇒ Mettre en place un suivi du nouvel embauché :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivre et évaluer son parcours. ✓ Création d'une « fiche d'autoévaluation » pour le nouveau salarié. <p>⇒ Rédaction d'un "guide du tutorat", propre au service :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le groupe et le formateur élaboreront ensemble ce document. ✓ Le formateur assurera la rédaction et la mise en forme de ce document. 	<p>Durée</p> <p>18 heures</p>
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives 	<p>Formateur</p> <p>Formateur spécialisé dans les métiers de l'aide et des soins à domicile.</p>

Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants

Évaluation

1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session.
2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation.
3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation.
4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation.

Coût

Cout pédagogique hors frais de déplacements : **3150 €**

Nous consulter pour établir un devis précis.

4. La prévention des accusations de vol

Formation-action

FORMATION INTRA

<p>Contexte</p> <p><i>Le travail au domicile de personnes âgées en situation de perte d'autonomie et de vulnérabilité expose les intervenants à des accusations de vol. Comment prévenir ces accusations ? Face aux accusations de vol, comment réagir ? Cette formation-action est destinée à accompagner le service dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de prévention des accusations de vol et la création d'une procédure permettant de les traiter.</i></p>	<p>Public concerné</p> <p>Agent à domicile, employés à domicile et AVS</p>
<p>Objectifs</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre le sens des accusations de vol fausses ou imaginaires. 2. Mieux prévenir les accusations de vols. 3. Élaborer un mode de traitement de ces accusations. 	<p>Prérequis</p> <p>Aucun</p>
<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Le sens des accusations de vols <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quel sens donner à des accusations de vol « irréalistes » ou imaginaires ? Nous distinguerons les accusations plausibles (vol d'argent, d'objets de valeur) et les accusations irréalistes (vols de chiffons, de culottes, etc...). ⇒ La prévention des accusations de vols <ul style="list-style-type: none"> ✓ Le rapport à l'argent dans la relation professionnelle entre l'intervenant à domicile et l'utilisateur : les règles de bases pour garantir la protection de la personne aidée (le plus souvent en situation de vulnérabilité) et la protection de l'intervenant à domicile (accusations ou suspicions de vol). ✓ Les situations qui doivent alerter l'aide à domicile et/ou le service. <ul style="list-style-type: none"> - Quelques indicateurs ou signaux d'alerte. - Le nécessaire signalement au service. - L'importance des écrits. ⇒ En cas d'accusation de vol <ul style="list-style-type: none"> ✓ Comment doit réagir l'aide à domicile <ul style="list-style-type: none"> - Avec la personne aidée. - Vis à vis des autres usagers - Ses obligations vis à vis du service. ⇒ Rappel : le secret professionnel ; <ul style="list-style-type: none"> ✓ Quelles sont les obligations des aides à domicile en matière de secret professionnel ? ⇒ Comment doit réagir le service ? <ul style="list-style-type: none"> ✓ Rédaction d'une procédure « prévention » (ex : utilisation des moyens de paiement des usagers) 	<p>Durée</p> <p>6 heures</p>

✓ Rédaction d'une procédure « Accusation de vol ».	
<p>Méthodes pédagogiques</p> <p>La formation est basée sur l'utilisation de méthodes actives, qui visent à favoriser chez les participants des allers-retours permanents entre leurs savoirs, leur expérience, leurs capacités d'analyse et les apports théoriques du formateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exposés théoriques • Études de cas • Méthodes participatives <p>Un document synthétisant les différents apports sera remis aux participants</p>	<p>Formateur</p> <p>Psychologue spécialisé dans les métiers de l'aide et des soins à domicile.</p>
<p>Évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Une évaluation individuelle de la satisfaction des participants au regard de leurs attentes initiales. Elle est réalisée par le biais d'un questionnaire individuel qui sera transmis par nos soins aux stagiaires en fin de session. 2. Une synthèse des questionnaires est adressée au responsable de formation. 3. Une auto-évaluation collective des acquis de la formation. 4. Une synthèse de cette auto-évaluation est adressée au responsable de formation. 	
<p>Coût</p> <p>Cout pédagogique hors frais de déplacements : 1050 €</p> <p>Nous consulter pour établir un devis précis.</p>	